



# Évolution de l'emploi dans les services d'accueil des enfants d'âge scolaire

## fiche d'info

*«Il est indispensable d'attirer davantage de personnes sur le marché du travail. Cet objectif sera atteint en misant sur une politique active de l'emploi, sur l'attrait financier du travail, sur des mesures conciliant vie professionnelle et vie familiale, y compris l'amélioration des structures d'accueil en faveur des enfants; (...).»*

*Conclusions de la Présidence du Conseil européen de Bruxelles, les 22-23 mars 2005*



## QUEL est le contexte?

Compte tenu de l'évolution démographique et du vieillissement de la population dans toute l'Europe, l'accueil des enfants est une question qui suscite un intérêt croissant. Cette question est débattue dans le contexte d'une recherche des meilleurs moyens d'aider les familles à élever leurs enfants et d'inciter les femmes à s'insérer sur le marché du travail. S'agissant du climat qui prévaut actuellement à propos des enfants au sein de l'UE, la priorité est donnée à leur bien-être et à l'idée que la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale demeurent des problèmes majeurs auxquels l'UE est confrontée. L'accroissement du taux d'activité féminine a été admis comme un moyen déterminant pour remédier au déclin de la natalité et au vieillissement de la population en Europe. L'amélioration des services d'accueil des enfants serait aussi un moyen d'aider les familles européennes à mieux équilibrer leur vie personnelle et professionnelle.

## POURQUOI cette recherche?

Au vu de l'intérêt croissant et du débat suscités par cette question, la Fondation a eu l'initiative d'une étude sur les services d'accueil des enfants dans l'UE, axée en particulier sur les structures d'accueil hors temps scolaire des enfants scolarisés de 5 à 12 ans. L'étude s'est intéressée à l'analyse des initiatives en faveur de l'emploi dans ce secteur, qui favorisent le développement d'une main-d'œuvre qualifiée de qualité, et a analysé l'accessibilité tarifaire et la viabilité à long terme de l'offre de services. L'étude a examiné les informations disponibles sur les structures d'accueil et les lacunes dans l'UE élargie, et a identifié des mesures au niveau national, régional et local. Le travail a consisté en une étude documentaire sur le secteur des services d'accueil des enfants dans l'UE-25, en une analyse approfondie de plusieurs études de cas issues de six pays (Autriche, Chypre, Hongrie, Pologne, Suède et Royaume-Uni) et en une analyse des bonnes pratiques à partir des études de cas dans ces six États membres.

## QUELS sont les résultats ?

### Offre de services d'accueil des enfants

- Si les initiatives européennes en faveur de l'emploi, à l'instar des objectifs fixés à Barcelone, visent à développer les structures d'accueil des très jeunes enfants, il n'existe pas de politique spécifique pour l'accueil des enfants scolarisés.
- L'offre est très différente d'un État membre à l'autre, chacun étant à un stade variable de la réponse au besoin de services de meilleure qualité.
- Le manque de structures d'accueil de qualité peut constituer une entrave majeure à l'accès des femmes à l'emploi et à leur maintien dans l'emploi.
- Les principaux problèmes identifiés sont l'insuffisance des structures existantes, leur coût élevé, leur inaccessibilité, leur qualité médiocre et l'inadéquation des horaires d'accueil.

### Perspectives d'emploi

- Si le secteur des services d'accueil des enfants se développe rapidement dans toute l'UE, la majorité des emplois y sont sous-payés et souvent en deçà des normes de rémunération préconisées.
- Dans les États membres où l'accueil hors temps scolaire est assuré pour l'essentiel par du personnel enseignant, les rémunérations et l'image de la profession ont tendance à être meilleures.
- La faiblesse des rémunérations et la médiocrité de l'image et des conditions de travail sont autant d'entraves pour attirer une main-d'œuvre potentielle dans le secteur de l'enfance.
- La majorité des personnes choisissant une formation dans le secteur sont des femmes.

- Il convient de remédier au manque d'hommes et de travailleurs d'origine étrangère dans la profession, celle-ci devant promouvoir la mixité de sa main-d'œuvre et refléter ainsi la diversité des enfants accueillis.

## Conditions de travail et emploi

- Les conditions de travail actuelles dans les services d'accueil des enfants sont variables eu égard aux pratiques d'emploi, aux horaires d'ouverture et à la couverture de ces services dans l'UE.
- Les principaux problèmes en matière d'emploi tiennent aux rémunérations, à la qualité et à l'accessibilité des emplois, aux opportunités de progression de carrière et à l'image, souvent négative, de la profession.
- Dans l'ensemble, les conditions d'emploi ne sont pas propices au développement d'un secteur dynamique, en particulier dans les États membres où l'accueil est assuré par un personnel peu qualifié et non par des enseignants.
- Compte tenu du faible niveau des salaires, nombreux sont les personnels qualifiés qui quittent le secteur pour trouver des opportunités de travail ailleurs.

## Formation et qualifications

- Les niveaux de formation et de qualification diffèrent considérablement en Europe, des qualifications hors enseignement constituant la norme dans certains États membres et une formation universitaire étant exigée dans d'autres.
- Nombre d'États membres ne disposent que de systèmes partiels d'accréditation et de réglementation pour la formation des professionnels de l'enfance.
- Rares sont les États membres à avoir élaboré des cadres permettant de comparer les formations dans le secteur et de développer des parcours de carrière offrant la possibilité aux professionnels de l'enfance d'évoluer vers des fonctions d'encadrement et de direction.
- La qualité de la formation est le passage obligé pour assurer un meilleur niveau de qualité globale du secteur



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail  
 Wyattville Road, Loughinstown, Dublin 18, Irlande  
 Téléphone: (+353 1) 204 31 00 - courriel: [postmaster@eurofound.eu.int](mailto:postmaster@eurofound.eu.int)  
 Site: [www.eurofound.europa.eu](http://www.eurofound.europa.eu)

## QUE FAIRE à présent ?

Ce sont les politiques de la famille, de l'emploi, de l'égalité des chances, de l'éducation et de la protection sociale qui fixent le cadre actuel des modalités d'accueil des enfants scolarisés en Europe. Si la nécessité de prendre en charge les enfants de moins de cinq ans est de plus en plus largement admise dans toute l'Europe, sous l'effet d'initiatives comme celles menées dans le cadre des objectifs de Barcelone, les politiques publiques ne prennent pas suffisamment en compte l'accueil des enfants scolarisés. Une politique de l'enfance globale est nécessaire, qui fasse en sorte que l'accueil hors temps scolaire des enfants soit une expérience positive pour les parents et pour les enfants. Il en résultera une évolution dans l'action des pouvoirs publics en faveur d'un renforcement de l'économie par le biais d'une participation accrue sur le marché du travail.

Il y a lieu d'élaborer une politique de l'enfance en tant que telle, plutôt que comme un volet de politiques dont l'objectif premier est de promouvoir l'égalité des chances sur le marché du travail ou un meilleur équilibre vie-travail. Cependant, il est important que cette politique réponde aux besoins des enfants, de leurs parents, des familles et des communautés et ne considère pas les choses simplement d'un point de vue économique. Les services d'accueil des enfants doivent avoir pour objectifs d'assurer la diversité de leur personnel et de promouvoir l'intégration de la vie familiale et professionnelle.

L'élaboration d'un cadre européen fournirait une référence pour réglementer le niveau de qualité et normaliser l'offre de services d'accueil du secteur privé. Pareil cadre permettrait aussi de réglementer la qualité des formations et servirait de référence pour garantir la qualité des formations proposées. Tout ceci irait dans le sens d'une professionnalisation du secteur et d'un relèvement du statut de l'emploi dans le secteur. Il conviendrait de mettre en place des activités de mise en réseau dans toute l'UE pour mutualiser les bonnes pratiques en matière de développement des formations et des structures qualifiantes dans différents contextes.

L'offre de services d'accueil des enfants scolarisés est extrêmement variable en Europe. Certains États membres fournissent des services de qualité avec du personnel qualifié, tandis que d'autres doivent se débattre pour offrir des services adéquats et répondre aux besoins des enfants et de leurs parents. La question globale de l'accueil des enfants scolarisés faisant l'objet de rares travaux de recherche et étant peu présente dans les politiques publiques, il serait souhaitable de poursuivre l'étude dans un certain nombre de domaines.

### Informations complémentaires

Teresa Renehan: [ter@eurofound.eu.int](mailto:ter@eurofound.eu.int)

*Rapport de synthèse*

<http://www.eurofound.eu.int/publications/htmlfiles/ef0632.htm>

*Six rapports nationaux (AT, CY, HU, PL, SE, UK)*

[www.eurofound.eu.int/areas/labourmarket/childcare.htm](http://www.eurofound.eu.int/areas/labourmarket/childcare.htm)

### Travaux de la Fondation sur des questions connexes

*Rubrique: «Sector Futures: Childcare services sector»*

[http://www.emcc.eurofound.eu.int/sector\\_futures.htm](http://www.emcc.eurofound.eu.int/sector_futures.htm)